



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 09 mai 2023

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Convocation : 02/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire suppléante.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Picot S. - Prigent C. - Rebucini C. - Roux C.

Absentes représentées : Ticky Monekosso H. représentée par Jeambenoit E.
Tournillac C. représentée par Chivot D.

Secrétaire de Séance : Rebucini C.

Délibération : 2023-016

Objet : Demande de subvention en habillement et matériel pour les besoins du CPINI de Chanay / Surjoux-Lhopital.

Mme la Maire suppléante informe les Elus qu'il est possible de demander une aide financière auprès du SDIS de l'Ain pour l'acquisition d'habillement et de matériel pour les besoins des sapeurs-pompiers volontaires engagés au sein du CPINI de Chanay / Surjoux-Lhopital.

Elle ajoute qu'une demande de subvention a été transmise au Président du CASDIS de l'Ain en date du 24 mars 2023 afin de pouvoir prétendre à une aide financière à effet rétroactif pour les dépenses affectées aux budgets 2021 et 2022.

Cette demande a fait l'objet d'une sollicitation complémentaire au vu de l'absence de délibération prévue à cet effet. En ce sens, il convient de délibérer afin de pouvoir prétendre à d'éventuelles subventions pour les années 2021 et 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Charge** Mme la Maire suppléante d'effectuer une demande de subvention auprès des Services Départementaux d'Incendie et de Secours pour les achats intervenus sur les exercices 2021 et 2022.
- **Autorise** la Maire suppléante à signer tout document se référant à cette demande de subvention.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré

Les jours mois et ans que dessus,

La Maire suppléante,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Cédric REBUCINI